



AVIS PUBLIC

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Ville de Coteau-du-Lac souhaite désire conclure un contrat pour des travaux de réfection du chemin du Fleuve, secteur ouest avec piste polyvalente et drainage pluvial.

Les personnes et entreprises intéressées doivent se procurer le document d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres à l'adresse Internet suivante <https://www.seao.ca/> ou en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est assujettie à la tarification dudit organisme.

Les soumissions sous enveloppes scellées portant la mention « **Réfection du chemin du Fleuve, secteur Ouest avec piste polyvalente et drainage pluvial (AO#2021-14)** » et adressées à la soussignée, devront être reçues au plus tard **mardi le 26 octobre 2021, 11 h, heure locale**, à l'adresse suivante:

VILLE DE COTEAU-DU-LAC
A/S Mme. Chantal Paquette, assistante-greffière
342, chemin du Fleuve
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le **26 octobre 2021**, après 11 heures, heure locale, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Coteau-du-Lac, située au 342, chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac.

Le présent appel d'offres est assujetti à l'ACCQO, à l'AQNB et à l'ALEC.

Pour toute informations techniques ou administratives relatif au présent appel d'offres, veuillez communiquer par écrit à Madame Chantal Paquette par télécopieur au (450) 763-0938 ou par courriel à l'adresse greffe@coteau-du-lac.com. **Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.**

Toute plainte à l'égard du processus d'appel d'offres doit être transmise par voie électronique au responsable désigné à l'adresse courriel suivante : greffe@coteau-du-lac.com. Elle doit être présentée sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics (« AMP ») disponible sur son site internet et elle doit être reçue par le responsable désigné au plus tard à la date limite de réception des plaintes indiquée dans le SEO.

La Ville ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Donné à Coteau-du-Lac, ce 29 septembre 2021


Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, assistante-greffière de la Ville de Coteau-du-Lac, MRC de Vaudreuil-Soulanges, certifie que j'ai publié l'avis portant sur l'appel d'offres no 2021-14, conformément à la loi, en affichant et en publiant dans un journal une copie de cet avis, à chacun des endroits suivants :

- Journal Saint-François, édition du 29 septembre 2021;
- Sur le babillard de l'hôtel de ville et le site Internet de la Ville le 29 septembre 2021;

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Coteau-du-Lac, ce 29 septembre 2021.

Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière